

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 44 + hebdos**

Investissements routiers 2014-2016

PRÈS DE 82 M\$ POUR LA RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC

Chibougamau, le 20 juin 2014 – Le député d’Ungava et adjoint parlementaire du ministre responsable des Affaires autochtones (volet communautés nordiques), M. Jean Boucher, annonce, au nom du ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, des investissements de 81,8 millions de dollars en travaux routiers pour la période 2014-2016 sur le territoire du Nord-du-Québec.

« Dans la foulée de la relance du Plan Nord, ces investissements permettront d’assurer la pérennité des grands axes d’accès routier, assurant ainsi le développement d’un territoire à très haut potentiel de mise en valeur », a affirmé M. Boucher.

Pour la période 2014-2016, les investissements pour le Nord-du-Québec se détaillent comme suit :

Les axes d’intervention	En milliers de dollars
• Conservation des chaussées	30 740 \$
• Conservation des structures	
Réseau du Ministère :	8 436 \$
Réseau municipal :	1 681 \$
• Amélioration du réseau routier	1 183 \$
• Développement du réseau routier	39 767 \$

Ces investissements permettront de réaliser 33 chantiers, dont les suivants :

- L’asphaltage de la route 109, du km 155 au km 172;
- L’asphaltage de la route d’accès à la communauté crie d’Eastmain, du km 6 au km 30.

Près de 5 G\$ pour maintenir les actifs routiers du Québec

À l'échelle du Québec, pour 2014-2016, les investissements routiers avoisinent les 4,9 milliards de dollars, dont 249 millions en contributions des partenaires du gouvernement du Québec. Ce montant permettra de maintenir la proportion de chaussées et de ponts en bon état, partout au Québec.

« Par ces investissements, le gouvernement s'assure de la poursuite de travaux essentiels sur les infrastructures routières, en priorisant la sécurité et la mobilité des usagers. Il s'agit d'un objectif fondamental de maintenir la qualité du réseau routier québécois et de ses infrastructures », a ajouté le ministre Robert Poëti.

Un apport économique majeur et concret

Les investissements routiers 2014-2016 favoriseront grandement la relance économique du Québec et du Nord-du-Québec. Concrètement, plus de 550 emplois seront créés ou maintenus par ces travaux d'infrastructures. « Cette programmation des travaux routiers constitue un exercice responsable, qui vise l'équilibre entre l'économie, les besoins en infrastructures, mais aussi notre capacité collective et réelle de payer », a précisé le ministre des Transports.

La sécurité routière : une priorité

Les choix des projets inclus dans la programmation 2014-2016 sont motivés par un souci constant de placer la sécurité routière au sommet des priorités. À cet effet, le Ministère a lancé le 16 juin dernier la campagne publicitaire sur le thème « Quand c'est orange, on redouble de prudence ». Cette campagne, qui sera diffusée pendant la saison des travaux, nous rappellera l'importance d'être attentifs et vigilants, et de réduire notre vitesse dans les zones de chantiers.

Les détails relatifs à cette annonce, dont la liste et la carte des principaux projets, sont accessibles dans la salle de presse du site Web du ministère des Transports au http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/accueil/salle_presse.

– 30 –

Sources :

M^e Genevieve Gosselin
Attachée politique
Bureau de circonscription du
Député Comté Ungava
Adjoint parlementaire du ministre responsable des Affaires
autochtones (volet communautés nordiques)
Tél. : 418 770-6694

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports et ministre responsable de la
région de Montréal
Tél. : 418 643-6980

Pour information : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports du Québec
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724